

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il au moins garantir à la Chambre que Canfarm sera maintenu jusqu'à ce qu'il puisse être confié au secteur privé, ce que les employés, les agriculteurs visés et moi-même préconisons?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, on me reproche, d'une part, de ne pas assurer le maintien de Canfarm grâce aux fonds du gouvernement, et on m'a reproché, d'autre part, d'avoir déclaré que Canfarm devrait être confié au secteur privé. Je suis heureux de voir que le député est maintenant d'accord avec moi sur les deux points. Je ne peux rien ajouter pour l'instant, sauf pour dire que le député et moi-même semblons tenir tous deux à ce que Canfarm poursuive ses activités, et que le gouvernement fera l'impossible à cet égard.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA DEMANDE ADRESSÉE À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE DE LAISSER ÉMIGRER LA FAMILLE DE RAYMOND CHUNG DE VANCOUVER

Mme Simma Holt (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et concerne Raymond Chung, de Vancouver, le bien-aimé fondateur et maître de T'ai Chi au Canada, qui essaie depuis 16 ans d'obtenir que sa femme et ses deux enfants, qui habitent la République populaire de Chine, puissent venir le rejoindre au Canada.

Étant donné que le gouvernement de Pékin a fait savoir au monde libre qu'il prendrait des mesures pour nous aider à atteindre nos objectifs concernant la liberté de mouvement des citoyens et la réunion des familles, le ministre insistera-t-il pour que la Chine prouve son intégrité et sa sincérité en réunissant Raymond Chung et sa famille?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai présenté plusieurs instances au gouvernement de la Chine à propos de ce cas-ci, et de même, bien entendu, qu'à propos de la réunion des familles en général. Malheureusement, je n'ai pas eu autant de succès dans le cas de M. Chung que dans bien d'autres cas de réunion de familles, mais je puis garantir à l'honorable représentant que je reparlerai de la question aux autorités appropriées.

* * *

● (1452)

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ÉVALUATION DES ACTIONS DE PACIFIC PETROLEUMS ACQUISES PAR PETRO-CANADA

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Pourquoi Petro-Canada a-t-elle acheté la Phillips Petroleum au moment où ses actions ont atteint leur niveau record de ces quatre dernières années, alors qu'elles valaient en moyenne \$31 il y a seulement un an? Pour quels motifs Petro-Canada a-t-elle jugé bon de payer les actions \$20 de plus qu'elles ne valaient le jour de la transaction? A-t-on voulu refaire la

Questions orales

même chose qu'avec Texas Gulf, que la CDC a racheté au moment où les cours plafonnaient et dont les actions ont pas mal flanché depuis?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, Petro-Canada a effectivement payé les actions un peu plus cher qu'elles n'étaient alors cotées en bourse, comme l'a fait remarquer le député. Cela n'a rien d'extraordinaire; en fait, chaque fois qu'on a racheté une entreprise pétrolière cette année on a dû payer un supplément important.

Quant au prix qui a été payé et celui qu'il aurait fallu payer, c'est évidemment aux experts d'en juger. Le conseil d'administration de Petro-Canada et ses conseillers ont consulté des experts à ce sujet.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LA SOMME INVESTIE PAR LE GOUVERNEMENT DANS LA SALLE DE CONFÉRENCES DE L'ÉDIFICE NATIONAL DE LA PRESSE

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Apparemment, on aurait consacré entre \$500,000 et un million et demi de dollars à la salle de conférences de l'édifice national de la presse.

Le ministre pourra-t-il nous dire ce que l'on compte faire de cette salle, étant donné que le premier ministre semble bien décidé à tenir ces conférences de presse ailleurs?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, je vais vérifier les chiffres cités par le député. Ils m'ont l'air un peu exagérés, et je ne sais pas vraiment s'il parle du coût de la construction initiale ou des modifications apportées au bâtiment. En tout cas, à ma connaissance, on va continuer à utiliser cette salle.

LA TENUE DES CONFÉRENCES DE PRESSE HORS DE L'ÉDIFICE NATIONAL DE LA PRESSE

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Comme il s'en souviendra, le secrétaire d'État a fait à l'UNESCO un long discours sur la liberté de la presse au Canada. Étant donné les déclarations du secrétaire d'État sur cette importante question, le premier ministre va-t-il renoncer à tenir ses conférences de presse dans sa propre salle, afin qu'il puisse se tenir debout devant les caméras de télévision plutôt qu'assis, puisqu'il semble accorder de l'importance à cette question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme il s'agit d'une question urgente et d'importance nationale, je tiens beaucoup à répondre au député. C'est justement pour assurer la liberté de la presse que nous nous installons dans une salle assez grande pour accueillir les journalistes de toutes tendances qui affluent de partout pour m'entendre parler.